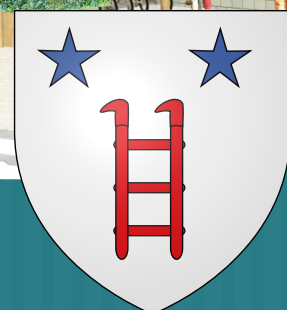




MUSSIG'INFO - OCTOBRE 2023
 Votre magazine d'informations communales



SOMMAIRE

ÉDITO.....	2
INFOS PRATIQUES.....	2
IDÉES SORTIES	3
JEUNESSE	3
CULTURE & PATRIMOINE	4
ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS.....	5
VIE AU VILLAGE	8
TOURISME	11
URBANISME & TRAVAUX	12

CHANTIERS ET PROJETS À VENIR :	13
ENCORE UN « PETIT » EFFORT.....	14
L'ÉCOLE	14
LES PORTRAITS	14
LE BUDGET	16
LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	20
LE CARNET DES ASSOCIATIONS	24
LE COIN DES ENFANTS	30

www.mussig.fr - 03 88 85 31 44 - mairie.mussig@evc.net

ÉDITO

Chères Mussigeoises, Chers Mussigeois,

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », cette citation, même datée de plus de vingt ans est plus que jamais un sujet d'actualité ! En effet, comment allons-nous gérer nos ressources en eau face au changement climatique, la situation des derniers mois sur les territoires nous amène à considérer l'eau comme un bien commun et précieux. L'eau est prépondérante dans nos vies et nous apportons la plus grande attention à la qualité de celle-ci. Différents échanges sont en cours avec le SDEA concernant les chlorations des derniers mois sur le réseau de Baldenheim – Mussig. Nous vous apporterons les éléments dès retour du SDEA, gestionnaire du réseau.

Depuis plusieurs mois, les chantiers s'enchaînent au sein de notre commune. Après la rue de Sélestat en 2021, des Pâturages en 2022, 2023 voit se finaliser les rues de Heidolsheim et Baldenheim. Des travaux majeurs qui redessinent des rues tout en incluant, accessibilité, sécurité et stationnement. Tous ces projets ont été co-construits, et cofinancés avec des partenaires.

En cette fin d'année, débutera un projet majeur et attendu : la réhabilitation et mise aux normes de la mairie. Un chantier complexe et technique en plein cœur du village, mais qui permettra de vous accueillir dans un bâtiment plus fonctionnel et accessible, en conservant l'attrait de ses 130 ans d'histoire !

Nous avons engagé une démarche participative pour la construction des différents projets et en plus de deux ans, ce sont dix réunions publiques et commissions communales consultatives qui ont été mises en œuvre. Vous avez été près de 400 mussigeois à y assister, soit un tiers de la population. Merci pour votre présence et confiance.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre village et la réalisation des projets communaux.

Notre « Bien vivre ensemble », c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

Votre maire
Philippe WOTLING

INFOS PRATIQUES

Mairie :

Tél : 03 88 85 31 44

Email : mairie.mussig@evc.net

Site : www.mussig.fr

Horaires d'ouverture Mairie

et Agence postale communale :

Lundi 8h à 12h - 13h30 à 17h30

Mardi au vendredi : 8h à 12h

Maire et adjoints :

Sur rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie

Numéros Utiles :

Sapeurs-pompiers : 18

SDEA (Eau et Assainissement) : 03 88 19 29 99

Urgence gaz : 0 800 473 333

Enedis : 0 972 67 50 67

Gendarmerie Marckolsheim : 03 88 58 29 80

SMICTOM / SCHERWILLER : 03 88 92 27 19

Centre Antipoison / Strasbourg : 03 88 37 37 37

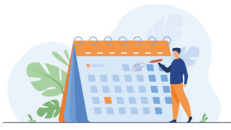
**Ma mairie
en poche.**

facebook

Nous vous rappelons que les procès verbaux du conseil municipal sont en ligne sur www.mussig.fr

De plus vous avez la possibilité de les recevoir directement par email ou courrier.

Pour plus d'informations : Contacter la mairie



IDÉES SORTIES

NOVEMBRE

11, 12, 17 et 18 novembre : Théâtre alsacien
26 novembre : Vente de charité
30 novembre : Don du sang

DÉCEMBRE

2 décembre : Théâtre (APP)
10 décembre : Saint-Nicolas

JEUNESSE

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES (CMEJ)

Le 17 mars s'est déroulée, à la Maison des associations, l'élection du CMEJ



Au préalable, le 4 mars 2023, les candidats ont pu présenter leurs professions de foi et actions pour leur village !



C'est le 8 mai, jour de commémoration que le nouveau conseil municipal des enfants et des jeunes a pris officiellement ses fonctions. 15 nouveaux élus ont reçu leur écharpe des conseillers sortants avec, déjà, de beaux projets pour leur commune !



LES NOUVEAUX ÉLUS :

Julia Baptist, Louise Baptist, Djenna Capparelli, Filoména D'Adamo, Jeanne Ehrhart, Nina Franzoni, Eloïse Goetz, Mathilde Goetz, Emy Haug, Jules Le Galloudec, Lucie Lossier, Olivier Louchart, Maéva Oppermann, Malo Stegre et Charline Weber.

CULTURE & PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

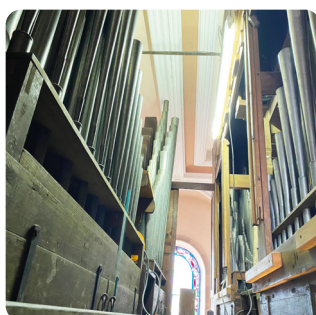
Instaurée pour la première fois à Mussig en 2020, cette 4ème édition a tenu toutes ses promesses !



En effet, la découverte de l'intérieur de l'orgue créé par la maison Rinckenbach d'Ammerschwihl a été un moment unique et d'une très grande rareté.

Ainsi les habitants présents ont pu découvrir près de 1000 tuyaux qui constituent l'orgue avec les explications de M. HURY, facteur d'orgue. M. LOPEZ, organologue a fait découvrir sa passion avec en prime quelques partitions qui ont permis d'apprécier le jeu d'orgue qui fut installé en 1894.

Le tout sous le regard de M. MEYER Joseph, l'organiste local qui a oeuvré pour la bonne marche de cette journée.

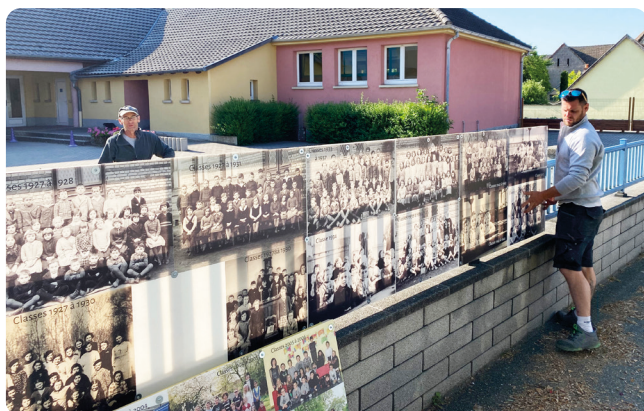


EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

Un magnifique succès pour l'exposition « photos de classe » installée le long de la cour de l'école mise en place en partenariat avec l'association d'histoire locale.

Plusieurs générations autour des photos, un moment unanimement partagé par les actuels et anciens habitants dans la commune et les personnes de passage.

La maison des associations accueillait, quant à elle, dans son jardin, une exposition sur les tumuli, là aussi la découverte des objets lors des fouilles des années 1980 a permis de découvrir la richesse de notre patrimoine Mussigeois !



ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité a décidé de planter chaque année un arbre par naissance afin de favoriser la biodiversité et de renforcer la présence de l'arbre sur notre ban communal.



Ainsi, les parents ayant eu la joie d'avoir un enfant durant l'année 2022 ont été conviés, samedi 20 mars 2023 à la plantation. Ce fut l'occasion pour chacun des présents de s'approprier un arbre en y accrochant une cabane à oiseau où était inscrit le prénom de l'enfant avec sa date de naissance.



Des charmes, des hêtres, des chênes et des tilleuls ont été plantés à proximité de la jachère fleurie à l'EST du village sur une parcelle communale. Cette opération offre la possibilité aux parents de participer activement à l'accroissement du patrimoine arboré de la commune.





OSTERPUTZ

Au mois de mars, on procède au grand ménage de printemps. L'Osterputz est une tradition ancestrale en Alsace et qui perdure sur notre commune.

À la sortie de l'hiver, on fête le printemps, en nettoyant les moindres recoins des maisons et des villages.



Aussi, dans la matinée du 20 mars, près de 60 personnes de tout âge ont répondu présents pour cette nouvelle édition. Une collation et des jeux pour enfants ont permis de se ressourcer après avoir délesté la nature de plusieurs kilos de déchets.

Encore MERCI à tous !

LE JURY FLEURISSEMENT

VENREDI 21 JUILLET EN MATINÉE

C'est à bord de la camionnette communale que les membres du jury du concours des maisons fleuries ont sillonné les rues du village.

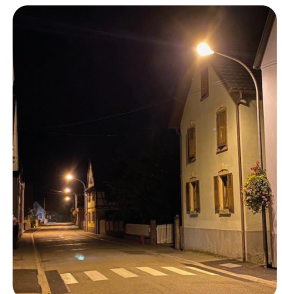
Crayon et critères de notation en main, les jurés sont allés voir les habitations pour noter les décorations florales, entre autres de géraniums qui résistent bien à la chaleur et bien d'autres espèces encore plus colorées les unes que les autres.

Le jury a apprécié les réalisations florales de plus de 300 particuliers. À découvrir dans un prochain Mussig'info, la publication des différents lauréats. Merci à tous les habitants pour la qualité du fleurissement !



ÉCLAIRAGE PUBLIC - LED

En parallèle de la prolongation de l'expérimentation de l'extinction nocturne de 23h30 à 5h30 jusqu'en 2024, poursuite de l'extension de l'éclairage LED à venir dans les rues de Hessenheim et Baldenheim.





LES RÉUNIONS PUBLIQUES

RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES RUES DE HEIDOLSHEIM ET BALDENHEIM

C'est le jeudi 11 mai que s'est déroulée, à la Maison des Associations, la réunion publique avec présentation de l'avant-projet exposé par le cabinet d'urbanisme URBAMI-Consult.

Une quarantaine de personnes était présente et a pu faire part des avis et questionnements. Des échanges lors de cette réunion ont permis, au maître d'œuvre, d'adapter certains éléments de

l'avant-projet comme la matérialisation de places de stationnement.

L'élargissement de trottoir, la mise aux normes des quais de bus et la reprise et création de passage piétons pour personnes à mobilité réduite ont reçu des avis favorables.

La Collectivité Européenne d'Alsace, compétente au niveau des infrastructures routières, doit quant à elle valider l'ensemble du projet.

PRÉSENTATION DE LA BRIGADE VERTE

Le 26 juin, la direction des Gardes Champêtres d'Alsace a présenté le dispositif de la Brigade Verte.

Pour rappel, les Gardes Champêtres de la Brigade Verte interviennent déjà sur les bans communaux limitrophes de Baldenheim et Muttersholtz, ainsi que sur 336 communes du Haut-Rhin et ses environs avec, pour l'essentiel, les missions suivantes : Surveiller les forêts et les voiries - Faire appliquer les règlements de police et de circulation - Contrôler les activités de chasse et de pêche - Gérer les animaux en errance - Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses - Eviter les constructions sans permis et les infractions au document d'urbanisme en vigueur.



Près d'une cinquantaine de personnes a assisté à la présentation et posé des questions de tout genre. Même si certains échanges ont pu être francs et directs, ce qui est partie intégrante des réunions publiques, il est à regretter le ton employé par moment ainsi que l'amalgame entre des « affaires communales » passées et actuelles. Il en résulte un débat inachevé, au grand dam de nombreux participants, qu'il va falloir reprendre dans les prochains mois.

ESPACES VERTS & PROPRETÉ

Aménagement d'un parterre devant la maison des associations avec l'intégration de vivaces.



Installation de trois nouveaux distributeurs de sacs pour les déjections canines dans les rues : du Moulin, de Sélestat et des Tulipes. Au total, 6 distributeurs sont maintenant en place dans le village.

VIE AU VILLAGE



LE MARCHÉ DU PRINTEMPS & FLEURISSEMENT

Cela devient un incontournable : le marché de printemps et du fleurissement pour sa troisième édition a connu un franc succès.

La trentaine d'exposants a proposé des produits artisanaux et du terroir. Le diaporama et l'exposition photo sont toujours très appréciés tout comme l'atelier de cuisine des plantes.

Les Sapeurs-Pompiers ont régalié les nombreux visiteurs par des tartes flambées au son de l'orchestre des jeunes de l'Ecole de Musique Intercommunale.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Lors de la cérémonie du 8 Mai, les jeunes élus du conseil municipal ont partagé un poème avec l'assemblée venue assister à l'événement, devant le monument aux morts, et rehaussé par les musiques réunies de Mussig et de Muttersholtz.

Un poème qui trouve un écho particulier en Europe, l'occasion aussi d'un moment fraternel autour du verre de l'amitié après la cérémonie.



JOURNÉE CITOYENNE « VIDE-MAIRIE »

Dès 8h45, le samedi matin 21 septembre, habitants et élus se sont retrouvés à la mairie pour un café accueil.

Les bénévoles ont ainsi déménagé, rangé et nettoyé le grenier, le premier étage ainsi que la cave. Au total près de trois remorques bien remplies mais aussi des objets cédés qui auront une seconde vie. Tous se sont retrouvés à midi autour d'un repas bien mérité.

Un bel élan de solidarité qui a permis de préparer l'édifice de plus de 130 ans à une transformation profonde dans les prochains mois.



LE REPAIR-CAFÉ



La maison des associations se transforma en atelier de réparation, le **17 juin** dernier, avec des experts métiers : **électriciens, couturières, réparateurs de bicyclettes, menuisiers, informaticiens...** qui ont remis en état les objets proposés. Un beau succès ! Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition.



VISITE DE M^{ME} LA PRÉFÈTE

C'est accompagné de Mme PAQUET Annick, Sous-Préfète de l'arrondissement de Sélestat-Erstein, que la commune a eu l'honneur d'accueillir Mme CHEVALIER Josiane, Préfète de la Région Grand Est et du Bas Rhin le 24 mars dernier dans le cadre du dossier de candidature de la commune pour le Fonds Vert.

Une présentation du projet de réhabilitation de la mairie en présence d'élus, la visite de la mairie de la cave au grenier et une table ronde sur des sujets d'actualité comme la Zéro Artificialisation Nette a rythmé cette visite.

Mme la Préfète ayant apprécié la qualité du projet notamment sur les économies d'énergies conséquentes, octroie une subvention de 380 000€ dans le cadre du Fonds Vert puis, en complément, une enveloppe de 50 000€, soit un accompagnement de l'Etat sur le projet de notre mairie à hauteur de 430 000 €.



MOBILITÉ :

TIS, LA LIGNE C C'EST 13 ALLERS - RETOURS PAR JOUR AU DÉPART DE MUSSIG !

LA LIGNE C FÊTE SA PREMIÈRE ANNÉE !

Il y a un an, les TAD2+ et TAD3+ fusionnaient pour devenir **la Ligne C !**

La ligne C c'est :

- 5 communes desservies : Baldenheim, Mussig, Sélestat, Kintzheim et Orschwiller
 - 6 arrêts sur le parcours
 - Une offre de transport du lundi au vendredi de 06h00 à 19h00 (le samedi sur réservation via le TAD)
 - 13 allers-retours par jour
 - Des trajets assurés par des minibus de 29 places
- Chaque mois, nous comptabilisons plus de 2000 voyages sur cette ligne !

Salariés, étudiants, lycéens, collégiens retraités...n'hésitez pas, utilisez la ligne C au départ de Mussig !

RÉNOVATION DE LA MAIRIE



Projet majeur du mandat par son emprise, sa complexité et son coût, il a été co-construit avec les habitants par une réunion publique puis un sondage. Il en résulte en majorité un bâtiment manquant d'accessibilité avec une architecture extérieure à conserver, en priorité, pour près de 95% des sondés.

Aussi, le besoin d'une petite salle de réunion multifonctionnelle ressort également et sera créée au premier étage de la mairie. La sortie des énergies fossiles par l'installation d'une pompe à chaleur eau/eau permettra de chauffer l'ensemble du bâtiment avec un forage prévu pour raccorder, dans le futur, l'école.

Tous ces éléments ont permis aux élus, réunis autour d'un « groupe de travail mairie » de finaliser un avant-projet en lien avec l'architecte. Ce projet, a reçu le soutien de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert suite à la candidature de la commune. La Collectivité Européenne d'Alsace ainsi que la Région Grand Est seront également partie prenante dans cette réhabilitation avec des aides.

Le projet inclus également la création d'un espace spécifique pour le conseil de fabrique avec toutes les commodités, ce que n'offrait plus le presbytère.

TOURISME



Le soleil était de la partie pour les trois rendez-vous estivaux à destination des touristes et des locaux avec un programme remanié cette année dont un quiz pour les enfants. Merci à la section patrimoine et aux différents intervenants pour leur disponibilité et la richesse des explications.



LES 26 JUILLET ET 16 AOÛT 2023

Aux pas des villageois avec, entre autres, la découverte de l'histoire du « Hampfgrava », d'un corps de ferme et de l'exposition sur les Tumuli...



LE 23 AOÛT 2023

Se laisser transporter par les contes qui animent notre village...C'est ce qu'a proposé la maison de la nature avec des conteurs qui ont passionné la poignée de public par leurs histoires pleines de mystère.

URBANISME & TRAVAUX



RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES RUES DE HEIDOLSHEIM ET BALDENHEIM

Après les rues de Sélestat, et des Pâturages, ce sont les rues de Heidolsheim et Baldenheim qui ont été réhabilitées et aménagées.

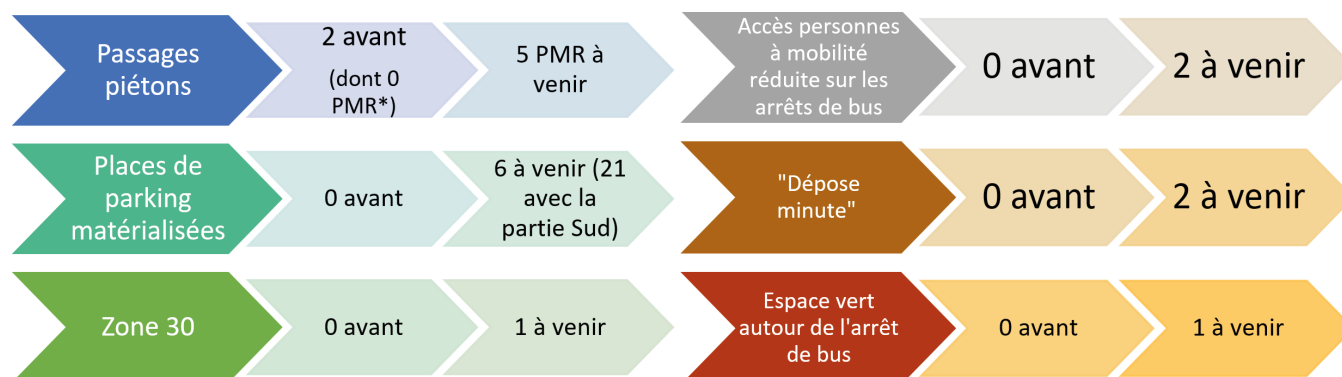
Une première commission consultative fin 2021 et une réunion publique le 11 mai dernier avec les habitants ont permis de redessiner les rues et agir sur la vitesse, le stationnement et la mise aux normes de l'accessibilité des arrêts de bus (hormis rue de Baldenheim où la réflexion se poursuivra).

Ces aménagements ont été réalisés par un urbaniste en lien avec la Collectivité Européenne d'Alsace, la Communauté de Communes de Sélestat et le SDEA.



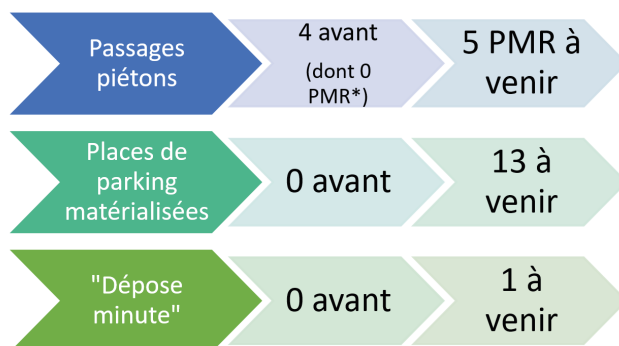
LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS :

RUE DE HEIDOLSHEIM (PARTIE NORD) :



*Personnes à mobilité réduite

- RUE DE BALDENHEIM AVEC PROLONGEMENT SUR LA PARTIE OUEST DE LA RUE DU MOULIN :



CHANTIERS ET PROJETS À VENIR :

RUE DE HEIDOLSHEIM / PARTIE SUD

Le SDEA débutera la deuxième phase des travaux d'adduction d'eau potable rue de Heidolsheim (partie Sud) la mise en chantier est prévue courant du dernier trimestre 2023. Le renouvellement de la chaussée interviendra sous 2 à 3 ans, temps nécessaire pour le tassement suite aux travaux.



LE POSTE DE TRANSFORMATION « BATTEUSE »

Les travaux concernant le démontage de la tour de transformation dite Batteuse, rue des Pâturages débuteront, selon le planning d'ENEDIS, en octobre et s'étaleront sur plusieurs mois.

DEVENIR DU PRESBYTÈRE

Après plusieurs réunions depuis 2022 entre la municipalité et le Conseil de Fabrique, il a été acté par les deux parties la désaffectation du presbytère et le transfert à l'adresse de la mairie au 9 rue Principale avec un espace dédié. C'est maintenant à l'archevêché de Strasbourg de donner son accord et visa afin de permettre l'élaboration de l'arrêté préfectoral prononçant la désaffectation. La municipalité pourra ainsi se projeter sur le devenir du presbytère.

PUMPTRACK

Projet engagé par le premier Conseil municipal des jeunes, des consultations d'entreprises sont en cours avec des visites de terrain pour finaliser le dossier technique avec une implantation projetée dans la zone de loisir au sud du village.

TRAME VERTE ET BLEUE

Le diagnostic communal n'étant pas encore finalisé par la LPO (Ligue de protection des oiseaux), le lancement de la première action est en cours de planification : plantation d'une haie champêtre en bordure du complexe sportif de l'AS Mussig (au Sud du terrain de foot).



L'ÉCOLE



Rentrée scolaire le 4 septembre
dernier pour 93 enfants !



Après des années d'utilisation intense... il devenait nécessaire de renouveler vélos et tricycles. C'est ainsi que 10 nouveaux vélos et quelques échasses ont permis d'aborder la rentrée de septembre pour nos élèves



Les serviettes jetables en papier ont été remplacées par des serviettes en tissu réutilisables dans toutes les toilettes de l'école.

Une mesure simple prise pour la commune en accord avec le corps enseignant pour réduire le gaspillage des déchets.

LES PORTRAITS



Isabelle ANDRÉ a pris ses fonctions à la commune le 1er avril 2023 en tant qu'agent d'entretien suite au départ de Valérie SCHAERLINGER.

Originaire de Mussig, Isabelle est en charge, principalement, des états des lieux d'entrée et de sortie ainsi que du nettoyage de la salle des fêtes.

Bienvenue à Isabelle !



Coup de projecteur sur Amélie KELLER qui a ouvert son salon de coiffure « L'univers d'Amélie » en juin dernier. Un beau challenge et une très belle réalisation au 13 rue de Heidolsheim dans les locaux de l'ancienne agence bancaire.

Bravo à elle et beau succès à L'univers d'Amélie !

L'Univers d'Amélie - Tel : 06 48 83 89 55
www.lunivers-damelie.fr



ENCORE UN « PETIT » EFFORT....

Depuis le début d'année, encore la découverte de dépôts sauvages ou d'actes malveillants !



Bosquet près des Tumuli



Chemin du Moulin Stoll





ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA - SECT. BALDENHEIM-MUSSIG-S540

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>La présence de NOA et ESA métolachlore conduit à noter la qualité de l'eau distribuée par un indice dégradé en 2022. A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ce métabolite de pesticides a été classé, par l'ANSES, non pertinent pour l'eau potable au cours de l'année 2022. Il n'est plus pris en compte dans l'indicateur de qualité depuis le 01/10/2022. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>B</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 277 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente 2351 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SDEA ALSACE MOSELLE »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 4</p> <p>Valeur moyenne : 35,5 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 36 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassements réguliers de la limite réglementaire (cf. concl. sanit.)
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 8</p> <p>Nombre de mesures : 208</p> <p>Conformité : 50 %</p> <p>Valeur maxi : 0,13 microgramme/L (esa metolachlore)</p> <p>Substance(s) non conforme(s) : esa metolachlore</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0,07 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,07 mg/L</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 31 °f</p> <p>Valeur maxi : 31,3 °f</p>
SODIUM		
		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 11 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 11 mg/L</p>
CHLORURES		
Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 26,3 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 27 mg/L</p>

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



LE BUDGET

1. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Le compte administratif reprend l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la municipalité en 2022.

FONCTIONNEMENT	
Recettes	799 787,88
Dépenses	596 597,62
Excédent	203 190,26

Les recettes ont représenté 825 108,10 €. Elles se décomposent en deux sections:

- Investissement 25 320,22 €
- Fonctionnement 799 787,88 €

INVESTISSEMENT	
Recettes	25 320,22
Dépenses	321 543,85
Déficit	- 296 223,63

Les dépenses ont représenté 918 141,47 €. Elles se décomposent ainsi :

- Investissement 321 543,85 €
- Fonctionnement 596 597,62 €

RESULTAT 2022	
Déficit	- 93 033,37

La différence entre les recettes et les dépenses constitue le résultat de l'exercice.

Il se chiffre ainsi 825 108,10 – 918 141,47 € soit – 93 033,37 €.

En 2022, le résultat est exceptionnellement négatif car nous avons entrepris beaucoup d'investissements durant cette année.

Effectivement, les dépenses d'investissement conduisent à un résultat négatif que la collectivité a pu financer grâce aux réserves qu'elle a consolidé dans l'optique de ces travaux.

Ces travaux d'envergure de réfection de routes ont pu être autofinancés, sans avoir recours à l'emprunt.

Les minces recettes d'investissement sont essentiellement composées de la taxe d'aménagement (Cette taxe est due si vous entreprenez des **opérations de construction, reconstruction** ou **agrandissement de bâtiments**) et du FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe de la Valeur Ajoutée).

Quant à la section de fonctionnement, les recettes progressent de 5,15 %. (799 787,88 € en 2022 et 758 573,43€ en 2021).

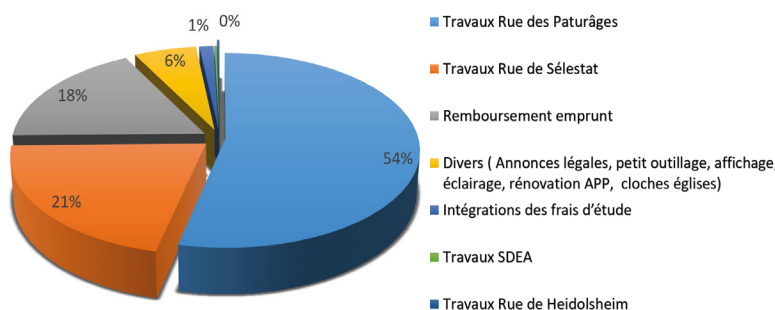
Malheureusement cette progression de plus de 41 000€ ne permet d'absorber la hausse globale des dépenses de fonctionnement (+ 54 597,82€) fortement impactées par les hausses subites et contraintes des prix des énergies (Gaz et Electricité) ainsi que celles des matières premières.

Malgré cette situation tendue et des prix en constante évolution, l'imposition locale n'a pas été révisée et les taux de 2018 ont été maintenus.

Libellés	Taux votés par délibération du 05/04/2023
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	24,37 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	37,28 %
Taxe d'Habitation sur résidences secondaires et logements vacants	17,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises	17,30 %

2. FOCUS SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2022

Décomposition des dépenses d'investissements



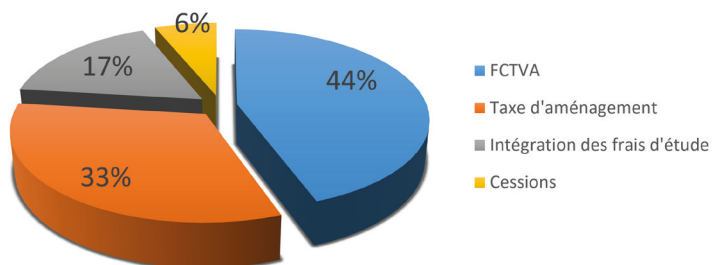
Les travaux qui concernent les réfections de rues cumulent presque 75% des dépenses d'investissement.

La charge liée au remboursement de l'emprunt de la salle des fêtes occupe également une part importante des dépenses (17,55 %). Cette charge perdurera jusqu'à 2033, date de fin de l'emprunt.

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	MONTANTS	%
Travaux Rue des Paturâges	171 834,82 €	53,44%
Travaux Rue de Sélestat	68 064,60 €	21,17%
Remboursement emprunt	56 432,24 €	17,55%
Divers (Annonces légales, petit outillage, affichage, éclairage, rénovation APP, cloches églises)	18 927,83 €	5,89%
Intégrations des frais d'étude	4 271,20 €	1,33%
Travaux SDEA	785,12 €	0,24%
Travaux Rue de Heidolsheim	744,00 €	0,23%
Total	321 543,85 €	

3. FOCUS SUR LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2022

Décomposition des recettes d'investissements



Les recettes d'investissements de cette année 2022 reposent essentiellement sur le FCTVA.

Cette dotation est versée aux collectivités territoriales et est destinée à assurer une compensation, à taux forfaitaire, de la charge de la TVA que la municipalité a supporté sur les dépenses d'investissement.

La taxe d'aménagement représente une part de plus de 32 % des recettes.

En 2023, 2024 et 2025 les recettes d'investissements devraient significativement augmenter notamment sur la part de FCTVA qui nous récupérons à la suite des investissements de réfection des voiries et la réhabilitation de la mairie.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS	MONTANTS	%
FCTVA	11 255,36 €	44,45%
Taxe d'aménagement	8 223,66 €	32,48%
Intégration des frais d'étude	4 271,20 €	16,87%
Cessions	1 570,00 €	6,20%
Total	25 320,22 €	

4. COMPARAISON DE L'IMPOSITION PAR RAPPORT AU DÉPARTEMENT

Taxe 2022	Taux votés Mussig	Taux votés CCS	Taux votés département
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	24,37 %	24,69 %	33,68 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	37,28 %	47,17 %	65,68 %
Cotisation Foncière des Entreprises	17,47 %	16,42 %	24,59 %

Source DGFIP (Direction générale des finances publiques)

5. L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Après le remboursement anticipé d'un prêt en lien avec la maison des associations en 2020, la commune ne dispose plus que d'un seul emprunt. Celui-ci a pour objet de financer la salle des fêtes construite en 2013, le montant nominal de l'emprunt était de 1 200 000 €.

Année de souscription	Objet	Banque	Durée	Taux	Dettes d'origine	Dettes au 31/12/22	Annuité	Fin en
2013	Salle des fêtes	Crédit Mutuel	20 ans	3,40%	1 200 000€	758 493,12€	82 939,48€	2033

Un nouvel emprunt sera contracté pour financer la réhabilitation de la mairie bien que d'importantes recherches de subventions se sont avérées fructueuses. Ces subventions et nos réserves financeront une grande partie du coût de la rénovation mais un emprunt reste essentiel pour la bonne tenue du projet.

6. LE BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 présenté en conseil municipal le 5 avril 2023 ne réserve aucune surprise. Il reste dans la lignée de tous les budgets établis depuis 2020. L'objectif étant toujours de garder une stabilité financière importante afin de pouvoir projeter la réhabilitation et mise aux normes de l'accessibilité de la mairie à nos habitants.

Une réhabilitation, oui ! mais pas au détriment de notre tissu associatif que nous soutenons.

Le budget a été élaboré en tenant compte des travaux de réfection de voirie mais aussi pour répondre favorablement aux opportunités de subventionnements qui nous ont été présentées.

Nous avons ainsi conservé les exigences des frais de fonctionnement.

La fiscalité locale n'a pas été révisée et conserve les taux de 2018. Finalement, le seul changement fondamental restera d'ordre administratif puisque le budget 2023 a changé sa nomenclature pour passer de M14 vers M57. (Changement obligatoire à partir du budget 2024).

La section de fonctionnement présente un budget de 1 388 074,17€.

La section d'investissement projette un budget de 1 135 317,34 €.

Ces montants paraissent considérables mais sont constitués d'un important transfert entre section, en lien, vous l'aurez compris, avec le projet de réhabilitation de la mairie qui sera en partie autofinancée.

Une nouvelle rubrique qui donne des éléments d'éclairage sur des questionnements remontés en mairie

ON PEUT SE GARER SUR UN TROTTOIR ?

- » **FAUX** L'usage des trottoirs est pour les piétons, le stationnement est autorisé si marquage sur le trottoir.

PEUT-ON REFAIRE L'ENROBÉ DE SON TROTTOIR ?

- » **VRAI** En l'absence de programme de réfection projetée, vous pouvez (si vous le souhaitez), à votre charge, refaire l'enrobé devant votre habitation sous réserve d'un accord de la mairie.

LE CHEMIN DE LA DIGUE QUI LONGE LES TUMULI APPARTIENT À LA COMMUNE ?

- » **FAUX** C'est un chemin de l'Association Foncière.

À QUEL MOMENT EST REMPLACÉE L'AMPOULE DE MON LAMPADAIRE SI ELLE EST HORS SERVICE ?

- » **Depuis 2020**, pour limiter les coûts de prestataire, le remplacement des ampoules se fait en régie à raison d'une à deux fois par an.

S'IL N'Y A PAS DE MARQUAGE OU SIGNALÉTIQUE C'EST PRIORITÉ À DROITE ?

- » **VRAI** En l'absence de marquage ou signalétique : priorité à droite.

JE PEUX FAIRE UN FEU DE BRANCHES OU AUTRES DÉCHETS ?

- » **FAUX** La réglementation en vigueur ne l'autorise pas.

Y A-T-IL UNE PÉRIODE DE COUPE D'ARBRES OU DE HAIES ?

- » **VRAI** Du 15 mars au 31 juillet (Arrêté préfectoral du 15 mars 2002).

C'EST LA COMMUNE QUI A CHANGÉ LES ABRIS BUS ?

- » **FAUX** C'est la Communauté de Communes, sur l'ensemble du territoire, qui a procédé au remplacement des abris bus (sans surcoût) suite à un nouveau marché (le précédent marché était arrivé à échéance).

Les anciens abris bus sont réutilisés sur d'autres territoires.

UNE COMMUNE PEUT PRÉEMPTER TOUTES LES LICENCES IV ?

- » **FAUX** Uniquement si c'est la dernière sur le ban communal (ce qui n'est pas le cas à Mussig : Auberge du Schnellenbhul).

LA BRIGADE VERTE EST DÉJÀ PRÉSENTE À MUSSIG ?

- » **FAUX** La Brigade verte intervient sur les bans communaux de Baldenheim et Muttersholtz.

LA ZONE ARTISANALE DU « BREITEL 2 » (MISE EN PLACE EN 2014) EST PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE ?

- » **FAUX** Depuis 2016, la ZAE a été transférée à la Communauté de Communes de Sélestat.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JANVIER 2023

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Approbation du Procès-verbal du 30 Novembre 2022 - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. DOMAINE ET PATRIMOINE : Approbation de l'avant-projet et du plan de financement de la restructuration et mise aux normes de la Mairie

Monsieur le Maire expose l'avant-projet de restructuration et mise aux normes du bâtiment de la mairie à l'ensemble des élus ainsi que le plan de financement présenté lors de la dernière réunion de travail relative au projet avec l'architecte, M. STEINMETZ.

1 ABSTENTION - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

3. PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau des effectifs

Poste d'Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles

Le CM décide de supprimer un poste d'Agent Spécialisé Principal de 2e classe des Ecoles Maternelles à temps non complet à hauteur de 20/35e et de modifier le tableau des effectifs en créant un poste d'Agent Spécialisé Principal de 2e classe des Ecoles Maternelles à temps non complet à hauteur de 23,85/35e

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Approbation du Procès-verbal du 25 janvier 2023
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. BUDGET PRINCIPAL : Approbation du compte de gestion 2022

Le compte de gestion est établi par la Trésorerie de Sélestat, à la clôture de l'exercice. Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. BUDGET PRINCIPAL : Approbation du compte administratif 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES 321 543,85€ € - RECETTES 25 320,22 €

D'où un déficit de 296 223,63 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES 596 597,62 € - RECETTES 799 787,88 €

D'où un excédent de 203 190,26 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. BUDGET PRINCIPAL : Affectation du résultat 2022

	RÉSULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2021	VIREMENT À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES À RÉALISER 2022	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	7 014,66 €	0 €	- 296 223,63 €	58 000,00 €	- 347 208,97 €
FONCTIONNEMENT	751 164,61 €	0 €	203 190,26 €	0 €	954 354,87 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. BUDGET PRINCIPAL : Attribution des subventions 2023

ASSOCIATION	MONTANT PROPOSÉ EN 2023
Ecole de Musique Intercommunale du Ried (EMIR)	4 750 €
RADIO AZUR FM	250 €
CROIX ROUGE	200 €
Association de développement au Burkina Fasso « Sainte Véronique »	50 €
La Conférence Saint Vincent de Paul Marckolsheim	100 €
LES RESTOS DU COEUR	200 €
Collège de Marckolsheim	Participation 10€/enfant/an
Association Marcko Ski	Participation 5€/enfant/sortie
Jeunesse au Plein Air 67	Participation 20€/enfant/an
AGF	Participation 1,50€/enfant/jour
Association Vacances Sélestat	Participation 20€/enfant/an

2 ABSTENTIONS – ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

COÛT DE L'ENERGIE – AS MUSSIG

Afin de faire face à l'augmentation considérable du prix du gaz depuis le 1er septembre 2022 sur le bâtiment du Club House (chauffage et eau chaude) qui a entraîné une facturation identique à celle d'une année sur les deux derniers mois, il est proposé de réduire de 2 500€ le montant refacturé au club pour les consommations au titre de l'année 2022.

3 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6 FINANCES LOCALES : Fixation du taux des impôts locaux 2022

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. BUDGET PRINCIPAL : Approbation du budget primitif 2023

Le CM après délibération, vote les propositions du budget primitif de la Commune de MUSSIG pour l'exercice 2023, comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : Equilibrée en recettes et dépenses à 1 388 074,17 €
 - SECTION D'INVESTISSEMENT : Equilibrée en recettes et dépenses à 1 135 317,34 €
- 2 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

8. FINANCES LOCALES : Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) 2024

Le CM décide de fixer le montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au maximum autorisé pour 2024 pour les supports publicitaires assujettis, soit 17,70€ le m².

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. DOMAINE ET PATRIMOINE : Approbation de l'avant-projet définitif du projet de restructuration et mises aux normes de la Mairie

Plan de financement prévisionnel
COMMUNE DE MUSSIG – RESTRUCTURATION ET MISE AUX NORMES DE LA MAIRIE

DÉPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
TRAVAUX (détailler les différents postes)			AIDES PUBLIQUES		
Réhabilitation et mises aux normes de la mairie			Union Européenne		0,00%
Voirie et réseaux divers	25 000,00€	2,56%	ETAT : Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	0,00€	0,00%
Gros œuvre	173 770,00€	17,78%	ETAT : Fonds Vert	380 000,00€	38,88%
Charpente	19 500,00€	2,00%	ETAT autre (préciser) DETR		0,00%
Couverture	34 500,00€	3,53%	Région GRAND EST Climaxion	104 870,50€	10,73%
Menuiserie	75 000,00€	7,67%	Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)	75 000,00€	7,67%
Plâtrerie	57 000,00€	5,83%	Groupement de communes		0,00%
Electricité	85 500,00€	8,75%	Autres communes		0,00%
Chauffage	129 741,00€	13,27%	Etablissements publics (Caisse des Dépôts par exemple)		0,00%
Sanitaire	17 128,00€	1,75%	Aides publiques indirectes		0,00%
Chape carrelage	33 400,00€	3,42%	Autres – aides privées (CAF par ex.)		0,00%
Menuiseries intérieures	82 000,00€	8,39%	SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	559 870,50€	57,28%
Revêtements de sol	19 100,00€	1,95%			
Faux plafonds	12 000,00€	1,23%	Autofinancement		
Peinture	36 000,00€	3,68%	Fonds propres	117 568,50€	12,03%
Métallerie	53 500,00€	5,47%	Emprunts	300 000,00€	30,69%
Ravalement de façade	41 000,00€	4,19%	Crédit-bail		0,00%
Echafaudage	16 800,00€	1,72%			
Ascenseur	29 000,00€	2,97%			
Equipements techniques	6 500,00€	0,67%			
Premiers équipements mobilier	31 000,00€	3,17%			
A DEDUIRE (s'il y a lieu)			Autres – aides privées (CAF par ex.)		0,00%
Recettes nettes générées par l'investissement			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	417 568,50€	42,72%
TOTAL DEPENSES	977 439,00€	100,00%	TOTAL RESSOURCES	977 439,00€	100,00%

Le CM approuve l'avant-projet définitif et le plan de financement prévisionnel précité

1 ABSTENTION - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10. FINANCES PUBLIQUES : Approbation du Contrat de Territoire Centre Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Le CM approuve le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace pour la période 2022-2025.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

11. TRAVAUX : Approbation d'études et de devis ADOUCISSEUR SALLE DES FÊTES

La société REYMANN, prestataire en matière d'adoucisseur d'eau et intervenant déjà à la Salle des Fêtes nous a indiqué qu'au vu des consommations dudit bâtiment, l'adoucisseur en place est surdimensionné, un plus petit appareil serait plus adapté permettant ainsi de réduire significativement la consommation d'eau et de sel.

Le CM valide le devis de la société REYMANN pour l'achat d'un nouvel adoucisseur pour la Salle des Fêtes pour un montant de 1 000€ HT.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

• AMÉNAGEMENT RUES DE HEIDOLSHEIM ET BALDENHEIM

L'urbaniste a étudié l'aménagement des rues de Heidolsheim et de Baldenheim par : la reprise des trottoirs (élargissement), la dépose des bordures, l'aménagement et création du stationnement, la révision de la signalisation, ou encore la mise aux normes PMR des passages piétons.

Pour rappel la Commune de MUSSIG sera alors en charge des trottoirs, la Collectivité Européenne d'Alsace du revêtement de la voirie (routes départementales) et la Communauté de Communes de l'arrêt de bus, chacun œuvrant dans le cadre de leurs attributions.

Afin de mener à bien l'ensemble de ces travaux, il est proposé de confier la maîtrise d'ouvrage à la société URBAMI CONSULT pour un montant de 6 300€ HT. La Communauté de Communes de Sélestat prendra une partie des frais de l'urbaniste via une convention avec la Commune de Mussig.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

• AMÉNAGEMENT CENTRE VILLAGE

Parallèlement à l'aménagement des rues de Heidolsheim et Baldenheim, il est proposé de revoir l'aménagement du centre village à savoir l'organisation par marquage au sol du stationnement ainsi que la modernisation de l'éclairage public du

tronçon de voirie allant du carrefour de la rue de Sélestat jusqu'au carrefour rue de Baldenheim. Il est proposé de confier cette étude à URBAMI CONSULT pour un montant de 800€ HT.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DIAGNOSTICS PROJET MAIRIE

Dans le cadre du projet de rénovation et mises aux normes de la Mairie, différents diagnostics doivent être réalisés en amont des travaux. Pour ce faire, différentes sociétés ont été consultées pour obtenir leurs chiffrages.

D'une part, concernant le diagnostic amiante et plomb, il est proposé de retenir la société DEKRA pour un montant de 2 340€ HT.

D'autre part, concernant la coordination sécurité protection de la santé (SPS), il est proposé de retenir la société QUALICONSLT pour un montant de 3 600€ HT.

Ensuite, concernant l'étude thermique (Dossier Climaxion), il est proposé de retenir le bureau d'études thermiques SCHLIENGER SARL pour un montant de 2 200€ HT.

Enfin, et concernant l'étude de faisabilité pour une pompe à chaleur, il est proposé de retenir l'offre du bureau d'études thermiques SCHLIENGER SARL pour un montant de 11 820€ HT (étude subventionnée par la Région Grand Est).
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PERSONNEL COMMUNAL : Modification du Forfait Mobilités Durables (FMD)

Le CM décide de modifier la délibération du 31 mars 2021 portant mise en place du forfait « mobilités durables » conformément à la nouvelle réglementation issue du décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022.

Entre 30 et 59 jours	100 euros
Entre 60 et 99 jours	200 euros
100 jours et plus	300 euros

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. URBANISME : Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour la signature d'un permis de construire pour lequel le Maire est intéressé

Le CM décide de donner délégation de signature spécifique à Monsieur HERR Jean-François, pour toutes les pièces et décisions relatives au permis

de construire numéroté PC 067 310 23 R0002.
2 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 Avril 2023 suscite une remarque de la part d'un conseiller : la tournure de la rubrique E « Fleurissement communal » du point n°14 « Divers et Informations », ne semble pas adaptée et retranscrite fidèlement suite au débat mené lors de la séance. Un éclaircissement est alors réalisé.
2 VOTES CONTRE - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2. CHASSE : Renouvellement des baux pour la période 2024-2033

Le Conseil Municipal décide de répartir le produit de la location de chasse entre les différents propriétaires fonciers, au prorata de la superficie de leurs terrains
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)

Le CM désigne Messieurs NEFF Bertrand et SCHMITT André en qualité de représentant de la commune à la commission de la 4C.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. TRAVAUX : Approbation de devis et études

Consultation rue de Heidolsheim/Baldenheim
Le maître d'œuvre URBAMI CONSULT ayant lancé les consultations auprès de diverses entreprises, nous a transmis les offres réceptionnées, après négociations, pour les deux différents lots constituant le marché de travaux de réaménagement des rues de Heidolsheim et de Baldenheim, exposé ainsi aux élus :

LOT n°1 - VOIRIE, deux offres réceptionnées : JEHL GERARD SAS et VOGEL TP

LOT n°2 - SIGNALISATION, trois offres réceptionnées : EST SIGNALISATION, MSR et PONTIGGIA

Le CM décide :

- De retenir pour le LOT 1, l'offre la moins disante de VOGEL TP pour un montant de 70 356,15€ HT

- De retenir pour le LOT 2, l'offre la moins disante de EST SIGNALISATION pour un montant de 5 539,64€ HT

- De prévoir une enveloppe de 14 000€ HT pour la reprise de trottoirs complémentaires dès validation de la zone de travaux par le SDEA et la CEA.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉNOVATION MAIRIE : Etude de sol

Dans le cadre de la rénovation et mises aux normes de la Mairie, l'architecte ALAIN STEINMETZ a lancé les consultations pour la réalisation de l'étude de sol. Deux offres ont été réceptionnées à cet effet : FONDASOL et GINGER CEBTP.

Il est proposé à l'assemblée de retenir l'offre la moins disante de GINGER CEBTP pour 5 700 € HT.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉNOVATION MAIRIE : Bureau de contrôle

La consultation pour les missions d'un bureau de contrôle est actuellement en cours auprès de différentes sociétés compétentes dans ce domaine. Afin de permettre la bonne réalisation de celle-ci dès le lancement des travaux, il est proposé, d'ores et déjà, d'accorder une enveloppe maximale de 5 200€ HT permettant par la suite le choix de la société.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Têtes de lampadaire LED (rue de Hessenheim et rue de Baldenheim) :

Dans la continuité du remplacement des têtes de lampadaires dans différentes rues de la commune, il est proposé d'acquérir des nouveaux optiques LED pour les rues de Hessenheim et de Baldenheim dans la limite de 3 700€ HT (13 optiques).
Au même titre que la demande avait été faite pour la rue des Pâturages, une demande de subvention Certificat Economie d'Energies (CEE) sera réalisée.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Renouvellement vélos école :

Faisant suite à la demande du corps enseignant d'une part et constatant l'usure d'autre part, il est proposé de renouveler une partie des vélos et tricycles de l'école. Pour ce faire, il est proposé d'accorder une enveloppe maximale de 1 500€ HT pour cette nouvelle acquisition.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PERSONNEL COMMUNAL : Adoption de l'accord collectif local sur le télétravail

Le CM adopte l'accord collectif sur le télétravail

signé à l'unanimité par les organisations syndicales représentatives le 16 Novembre 2022 ;
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. CDG67 : Renouvellement du marché public d'assurances statutaires au 1er Janvier 2024

Le CM décide de rejoindre la procédure de consultation et de donner mandat au Centre de gestion du Bas-Rhin pour procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant les risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la collectivité.

Le CM prend acte que les taux de cotisation et les garanties proposées lui seront soumis préalablement afin que la Collectivité puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat d'assurance groupe souscrit par le Centre de Gestion à compter du 1er Janvier 2024.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. CDG67 : Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus

Un décret n° 2022-1520 du 6 Décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local prévoit l'entrée en vigueur du dispositif pour le 1er Juin 2023 sur le fondement d'une délibération de l'assemblée délibérante désignant cette nouvelle autorité.

Le CM désigne le collège des référents déontologues des Centres de Gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nous vous rappelons que les PV sont en ligne sur www.mussig.fr

De plus vous avez la possibilité de les recevoir directement par mail voir courrier.

Pour plus d'infos : Contacter la mairie





ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD



Nouvelle année scolaire rime avec motivation renouvelée pour les membres de l'association de parents d'élèves.

L'association est composée de représentants de parents d'élèves qui seront présents lors des conseils d'école, mais également en dehors s'il y a des questions ou des suggestions à faire remonter au corps enseignant.

Elle est également composée de membres, qui participent aux différentes actions et activités. Les décisions sont prises au sein du groupe et les actions sont réalisées collectivement, avec comme maître mot la convivialité. Ainsi nous organisons tant des activités à visée financières, que des activités à destination des enfants et parents.

Nous avons tous hâte de reprendre les actions nous permettant d'accompagner et de soutenir les projets de l'équipe pédagogique et cette année a démarré rapidement avec notre première action le 24 septembre, notre 10ème Bourse aux vêtements.

Au programme cette année ; vente de bretzels Boehli, bourse aux vêtements et articles de puériculture le 24 mars 2024, Saint Nicolas, Osterputz, vente de chocolats de Pâques mais également d'autres projets encore en réflexion !

Toutes ces actions perdurent grâce à la motivation des membres, des parents, des familles des enfants scolarisés mais également de l'ensemble des Mussigeois !

MERCI À TOUS !

L'adhésion est encore possible pour tous les parents d'un enfant scolarisé à l'école de Mussig. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous donner un coup de main ou partager vos remarques, idées, vous pouvez nous contacter via enfantsdabord.mussig@gmail.com, notre page Facebook, notre boîte aux lettres devant l'école ou via un des membres

A bientôt,
L'équipe des Enfants d'Abord

UNTER'M BAUM



www.facebook.com/untermbaum.mussig
untermbaum@outlook.com



Voici la réalisation « phare » de cette année 2023 :
il s'agit de la création d'un abri en Saule.

Après deux saisons, les branches se sont étoffées. Il constitue à présent une cachette parfaite pour les jeux d'enfants ou un lieu agréable à l'ombre pour un goûter original à travers champs !

Les autres actions peuvent paraître moins spectaculaires, mais ne sont pas moins importantes pour notre association et la dynamique commune !

Pour sensibiliser les enfants de l'école aux bienfaits qu'apporte la nature, le verger école accueille régulièrement les différentes classes de Mussig pour les récoltes ou des activités récréatives et pédagogiques. Début 2024, nous prévoyons de continuer la plantation et l'aménagement le long du Hanfgraben.

Nous œuvrons à la protection et amélioration de notre environnement et cadre de vie avec enthousiasme et détermination que ce soit par la plantation d'arbres, l'organisation de cours de taille, l'installation de nichoir, la participation fidèle à l'Oschterputz organisée par la mairie, le broyage des branches en sortie d'hiver...

Quelques événements festifs nous rassemblent en plus des travaux d'entretien du verger : la récolte des pommes et leur mise en bouteilles, les soirées projection avec invités pour échanges, une participation enthousiaste à la fête du céleri, la soirée impro en association avec les Sélestarés, mais aussi la nuit « camping » au verger en guise d'ouverture des grandes vacances. Cette nuit-là a été particulièrement magique, avec la présence d'un spécialiste des étoiles et son télescope !

Vous souhaitez nous accompagner dans nos futurs projets rejoignez l'association Unter'm Baum !

Suivez nos activités sur www.facebook.com/untermbaum.mussig, nous vous attendons avec plaisir sur une prochaine manifestation.

MUSSIG MOTORS MANIAC'S



Amis Mussigeois et Mussigeoise,

La météo favorable en 2023 nous a permis de faire de belles balades ponctuelles tout au long de la saison estivale.

Le point fort de cette année fût notre sortie sur 4 jours en Belgique et dans les Ardennes. Au total pas loin de 1000km à la découverte de cette région.

Notre itinéraire sur ces belles routes nous a permis de sillonner entre la France et la Belgique.



Nous avons plongé au cœur de la citadelle de Dinant qui se dresse fièrement sur le rocher dinantais.

Immersion en plein moyen-âge
Au château fort de Sedan avec sa fête médiévale, et enfin spectacle de rapaces au château de Bouillon, tout le monde était enchanté !

Et pour terminer notre séjour...lieu incontournable en Belgique :
Dégustation de frites dans une authentique friterie Belge. Quel régal !



Participation active des membres du club à la fête du céleri dans notre village. Très belle expérience pour notre association.

Prochains rendez-vous :

- Marché d'automne de Mussig où nous allons régaler vos papilles avec les burgers maison / frites...
- Ainsi que la soirée Oktoberfest à la salle des fêtes de Mussig le 28/10/2023.

Ami(e)s motards, si vous souhaitez intégrer les « Mussig Motors Maniacs » il vous suffit de contacter le président Stéphane FEUERER.

Que la route soit avec nous !

AGF SECTION MUSSIG



PATRIMOINE/HISTOIRE LOCALE

Cet été, Caroline EHRHART a emmené les touristes et les villageois à la découverte de notre village en proposant de nouvelles formules de visites (en particulier un nouveau circuit le long du Hampfgrava). Elle leur a fait découvrir l'histoire du village à travers les siècles et leur en a dévoilé les moindres recoins.

LA RENTRÉE A AUSSI ÉTÉ SYNONYME DE REPRISE DE NOS ACTIVITÉS :

FITNESS

Fitness, renforcement musculaire, cardio, step, stretching et relaxation avec une prof dynamique et dans une bonne ambiance.

Contact : Chantal GOETZ (03 88 85 00 66)

SOPHROLOGIE

Pour mieux appréhender les situations de stress, mieux le gérer, pour chasser les différentes tensions, pour activer le corps et l'esprit en harmonie.

Contact : Véronique BURKHART (03 88 85 38 00)

Notre association : Secrétaire : ROESCH Danièle, Trésorière : EHRHART Caroline
Responsables d'activités : BURKHART Véronique, GOETZ Chantal



FOYER CLUB DES JEUNES DE MUSSIG

Au Foyer Club des jeunes de Mussig, toujours aussi actif et entreprenant, on passe de bons moments !

C'est dans la convivialité et la bonne ambiance que le FCJM a organisé quelques sorties pédestres cet été, dans les Vosges, en Alsace ou même dans le Kayserstuhl.

Le FCJM a également été bien actif lors de la Fête du Céleri édition 2023.

Les membres de l'association prennent toujours beaucoup de plaisir à se retrouver, quel que soit le temps fort.

Cet Automne, comme par le passé, le FCJM se prépare à nouveau à présenter une pièce de Théâtre : « D'Wohrsaawere » de Bernard Eibel ! Une belle intrigue pleine de rebondissements et de situations cocasses !

Les jeunes de la Kinderbühn se feront eux aussi un plaisir de vous présenter leur pièce : « Im Wàrtèsààl ».



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE MUSSIG

Le calendrier des manifestations 2023 était particulièrement fourni :

En juin, la balade gourmande nocturne. Avec plus de 2 000 marcheurs cette manifestation est une vraie réussite et est vitale pour les finances du club. Un grand merci aux 130 bénévoles, dont certains viennent par amitié, aux partenaires et aux propriétaires qui mettent les installations à disposition.

La fête du 70^{ème} anniversaire du club avec la remise de distinctions à environ 50 bénévoles est un moment important dans la vie d'une association pour mettre en avant les membres méritants. Pouvoir organiser un match de niveau national entre Biesheim et Belfort est seulement possible si la pelouse est dans un état impeccable.

Un tel match est une juste récompense pour les membres qui sont en charge de la fauche et du traçage des installations.

Cette fête connaîtra prochainement un prolongement grâce à la Collectivité européenne d'Alsace qui mettra à l'honneur, lors d'une prochaine cérémonie à Sélestat, Jacques-Marie Losser, pour un engagement associatif de plus de 40ans.

En août l'AS Mussig a participé à la réussite de la fête du cèleri, en œuvrant dans une cour repas, avec l'ensemble des associations du village.

Au niveau sportif, l'équipe fanion a réussi à se maintenir en division 2, après avoir aligné 4 victoires de suite en championnat 2022-2023. Un grand bravo à cette bande de copains et au coach Simon Fruh pour cet exploit. L'équipe féminine a terminé 3^{ème} et est lauréate du prix fair-play 2023 chez les séniors en Division 1. Distinction qui met en avant un comportement exemplaire et qui récompense les efforts du coach Joël Keller et de toute la section féminine.



Pour la nouvelle saison, l'AS Mussig a engagé 12 équipes, plus 5 équipes en ententes avec nos voisins de Baldenheim et Muttersholtz. Les effectifs sont env. 85 séniors/vétérans, 18 Féminines séniors et 90 jeunes (donc 30 féminines).

Nous remercions également les 7 éducateurs et 26 dirigeants et dirigeantes qui encadrent toutes ces équipes.

LE 2 CV CLUB CENTRE ALSACE



Bien que l'été indien se prolonge, la saison estivale s'achève avec un bilan d'activité très positif.

Pour clôturer cette belle saison, les membres du 2 CV Club se retrouveront mi-novembre à la Salle des Associations pour la traditionnelle Soirée d'Automne autour d'un couscous préparé par Kliffia et Jean-Paul JAEGER, un couple membre du Club qui a ouvert son enseigne de plats à emporter début 2023 à BALDENHEIM " La pizza de Popol ".

Retour sur les sorties de cette saison:



- Du 25 au 30 juillet a eu lieu la Rencontre Mondiale de la 2 CV à DELEMONT en Suisse où un groupe d'une dizaine de voitures a rejoint le site d'une superficie de 53 ha. Il y avait environ 4000 2 CV et dérivés Citroën qui se sont retrouvés avec beaucoup d'européens mais aussi anglais, canadiens, américains, australiens...

- Le dimanche 6 août, le club des Bateliers de RHINAU nous a sollicité pour la 2ème année consécutive pour une exposition de 2 CV autour de l'étang de pêche. Sept véhicules y étaient exposés et ont attirés bon nombre d'admirateurs. Cette journée a donné la possibilité aux deuchistes de découvrir les activités des bateliers à l'œuvre pour assurer des tours de barque sur le Brunwasser avec son patrimoine naturel.



- Le 12 août, le Corso Fleuri de SÉLESTAT a de nouveau donné l'occasion à une quinzaine de voitures du club de participer aux 2 cortèges de jour et de nuit. Cette parade est toujours appréciée par les spectateurs et les chauffeurs ont senti l'engouement du public pour les voitures anciennes.

- Le 27 août a eu lieu la 17ème édition de la Fête du Céleri qui a donné l'occasion au club de s'intégrer pleinement dans cette manifestation par l'organisation du cortège assuré par Joseph SCHMITT. Quarante véhicules de toutes marques dont vingt 2 CV entourés d'une vingtaine de Solex chapeauté par Vincent HUMBEL ont contribué à une bonne animation de rue avec des musiques retentissantes sur toute la longueur du cortège.

- Le 24 septembre et pour la 1ère fois a eu lieu le Rallye « la balade gourmande des guimbardes ». Dix-neuf équipages ont participé sur un parcours de 90 Km environ avec quatre étapes ludiques et gourmandes. Le matin, le café a été servi à la salle polyvalente de Dieffenbach au Val. Arrivé à Belmont, c'était l'heure de l'apéro servi avec modération. A midi, au bas de l'église St Gilles à St Pierre-Bois, Jean-Louis Diette, restaurateur à Fouchy également membre du Club, a servi le copieux repas sous un soleil radieux. Pour finir la journée, le dessert a été servi au Domaine Thomas K. à Albé qui nous a accueilli pour une dégustation de ses vins. Les participants, ravis de cette expérience, ont demandés à revenir l'an prochain.

- Le 1er octobre, quelques membres du Club avec Marc Neff ont visité le Musée National de l'Automobile qui met à l'honneur jusqu'au 5 Novembre les voitures emblématiques des films et scènes mythiques de Louis de Funès.

- Le Dimanche 8 octobre a eu lieu le 29ème Büremarik' à Dieffenbach au Val où le Club est sollicité par le biais de son trésorier André Reboul pour assurer la sécurité autour du parking pour la 2ème année consécutive.

Le 2CV Club Centre-Alsace

Toute l'actualité de l'association et les contacts sur www.2cvcentrealssace.fr

LE COIN DES ENFANTS

LE CMEJ

Le nouveau conseil municipal des enfants est à pied d'œuvre depuis presque 6 mois, si la moyenne d'âge est un peu plus jeune ils ne manquent pas d'idées créatives !



Leur premier projet sorti de terre s'appelle « Germaine » ! Vous pourrez la voir en place, carrefour rue de Baldenheim.

Cette Jolie cigogne a été réalisée par les enfants dans les ateliers municipaux avec le soutien des agents techniques. Elle annoncera fièrement les naissances dans notre village.

Les jeunes conseiller Mussigeois ont ainsi pu découvrir les coulisses techniques de notre commune !

La suite des projets est en réflexion mais le prochain rendez-vous est déjà fixé : ils participeront activement à la cérémonie du 11 novembre avec leur écharpe officielle!



ÉCOLE :

SORTIE AU VERGER LE 11 SEPTEMBRE 2023 dictée à l'adulte

Au verger, on a cueilli plein de pommes
- des rouges,
- des vertes,
- des roses,
- des blanches.
Avec toutes ces pommes,
on va faire une compote d'anniversaire !

On a marché de l'école jusqu'au verger école.
On a vu du crottin de cheval sur la route et
on a aperçu le chat Quinoa qui nous regardait.



Il y avait des vers de terre qui rampaient dans l'herbe mouillée.
Avec des ciseaux, on a coupé des grappes de raisins dans la vigne.
On a laissé les pommes et les raisins dans des caquettes
avant de retourner à l'école.

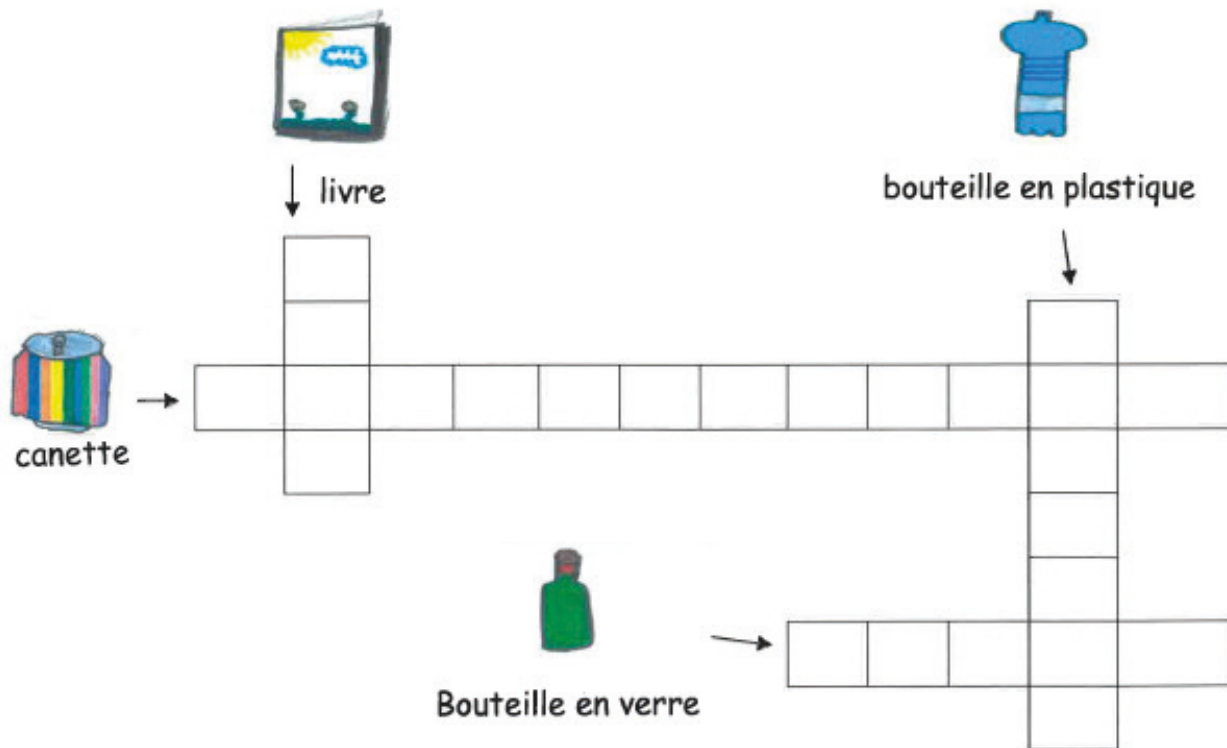
La maîtresse ira les récupérer avec sa voiture.
Avant de repartir, on a fait une photo où tous
les enfants tiennent une pomme en main

Le tri des déchets (CE1 CE2)



Lundi 25 septembre, Virginie du Smictom est venue dans notre classe. Nous savons maintenant ce que veut dire « Smictom », nous avons appris à faire le tri sélectif et à déterminer la matière première de quelques déchets.

Et vous, saurez-vous trouver la matière première de ces objets ? 😊



Réponses : bois, minerais de fer, sable, pétrole

